

Tél.: **03.21.21.40.91.** artsacre@arras.catholique.fr

DEMANDE pour MANIFESTATION CULTURELLE dans une église (Concerts, expositions, festivals,...)

à nout retourner impérationment 15 jours avant la date de la manifestation

Entre :				
1) La Paroisse				
représentée par Monsieur l'abbé				
<u>1ère PARTIE</u> (soumise à l'avis de la CDAS) <u>IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT</u> :				
Date et objet de la manifestation :				
L'organisateur demande à organiser une manifestation en l'église en veillant à ce que les fidèles puissent venir librement prier aux heures habituelles d'ouverture de l'église et dans conditions précisées ci-dessous :				
• la manifestation aura lieu le à à h				
 en raison de la préparation des lieux (matériel, instruments, répétitions, etc), l'église sera occupée : \(\sigma \) partiellement \(\alpha \) partir du (jour) à (heure) 				
• Identification de l'artiste ou du groupe qui se produit :				
Programme pour lequel l'organisateur s'engage et qui est accepté par la Paroisse comme compatible avec caractère religieux du lieu : (joindre <u>obligatoirement</u> le programme) :				
Objectif de la manifestation :				
• La manifestation sera : □ (*) gratuite □ conditions d'entrée : □				
CCORD ET SIGNATURE DU CURE OBLIGATOIRES :				
vis de la Commission Diocesaine d'Art Sacre, CS6 1016, 103 rue d'Amiens 62008 ARRAS CEDEX :				
Fait à ARRAS, le cocher la case correspondante				

2ème PARTIE (pour l'organisateur)

A) Organisation:

L'organisateur s'engage, sous sa seule responsabilité et en bon père de famille, à prendre en charge l'organisation du concert ou de l'animation et en particulier :

- la **publicit**é ou tout autre moyen d'information,
- le respect dû à l'autel, à l'ambon, au siège de présidence, au tabernacle et en général à tout le sanctuaire,
- la nécessité d'une tenue et d'un comportement corrects,
- l'interdiction de fumer et de manger, y compris dans les dépendances,
- l'installation et le rangement complet de l'église : (chaises, tables, micro, etc...), un état de la sono sera fait avant et après la manifestation,
- la propreté et le nettoyage des lieux,
- le respect des normes de sécurité des biens et des personnes, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur : circulation entre les travées et vers les sorties, sûreté des branchements électriques, protection des moquettes et tapis en cas d'installation de podium,
- le nombre de places dans l'église est au maximum de
- •l'Organisateur est responsable de ses préposés et de toute personne intervenant à l'occasion de la manifestation,
- •l'Organisateur est aussi responsable en tant que gardien de la chose, du local, des mobiliers, mis à sa disposition, à l'occasion de la répétition et/ou de la représentation.

B) <u>Sécurité</u>:

C)	Assurance	

	sera fermée, aucun passage à l'intérieur ne sera e n'aura lieu sans l'accord du curé de la paroisse. C	des règlements en matière de salles de spectacles (aucune issue ne bstrué). Aucun déplacement de sièges ou autre élément de mobilier n veillera aux conditions de sécurité des œuvres d'art. d'être exposé à des actes de malveillance pouvant aller jusqu'au	
C)	C) <u>Assurance</u> :		
	• l'organisateur a souscrit une assurance « Res Nom de l'assurance : (fournir l'attestation 48 h avant, faute de qu		
D)	D) <u>Frais – Caution – Clefs – Vérification après l'activité</u> :		
	cette somme sera versée à l'ordre de la Paroiss un acompte de 10 % doit être versé ce jour, soit : Caution : en garantie des obligations de l'Organisa est versée à la signature de la présente. Elle sera il n'y a pas de remise de clefs, mais une mise Paroisse qui assistera gratuitement à la représau cours de cette vérification, un inventaire de	eur, une caution de restituée après vérification de la remise en état des lieux. à disposition des lieux, en présence d'un représentant de la entation, qui vérifiera la remise en état des lieux, et qui établira, s dégâts éventuels. Si la réparation de ces dégâts n'est pas e présentera les factures correspondantes à l'organisateur, qui	
	Fait à		
	en 2 exemplaires Signatures (précédées de la mention : « Lu et approuvé »)		
	L'Organisateur,	La Paroisse, représentée par :	